

**ACHAT GROUPÉ DE CALCULATRICES SUR L'ESPACE  
CAGNOTTE DE VOTRE ETABLISSEMENT  
SCOLAIRE :**



**Cagnotte : lycée agricole Sabres**

**Établissement scolaire : Lycée professionnel agricole et forestier Roger Duroure**

**Espace cagnotte : <https://edu.casio.com/fr/ec/pot/shared/code/2506127752>**

**Date limite de commande : 01/10/2025**

Chers parents,

L'équipe enseignante a décidé de recommander des calculatrices CASIO pour la prochaine rentrée scolaire de votre enfant. Les calculatrices CASIO sont développées en collaboration avec des enseignants français pour convenir parfaitement aux programmes scolaires et sont autorisées aux examens.

**Cette année, votre établissement scolaire a mis en place une cagnotte en ligne pour vous faire bénéficier des meilleurs prix et simplifier votre achat.**

Vous y retrouverez les **calculatrices suivantes**, ainsi que des **accessoires exclusifs** pour personnaliser ou protéger votre calculatrice :



Prix réservé aux  
offres groupées  
lycée

**49,99 €**

*Si les calculatrices présentes sur votre cagnotte font l'objet d'une offre de remboursement CASIO, cette réduction est directement intégrée dans le prix proposé sur votre cagnotte : pas besoin d'envoyer de dossier ou de justificatif pour en bénéficier.*

**Comment ça marche ?**

**1/** Rendez-vous sur l'espace cagnotte de votre établissement scolaire :

<https://edu.casio.com/fr/ec/pot/shared/code/2506127752>



**2/** Sélectionnez la calculatrice et les accessoires. Payez directement en ligne via carte bancaire ou PayPal. **Date limite de commande : 01/10/2025**

**3/** Votre commande sera envoyée à l'établissement scolaire 7 à 10 jours après la date de clôture de la cagnotte, et remise à votre enfant par l'enseignant.

Retrouvez plus d'informations sur les cagnottes CASIO ici : [www.casio-education.fr/cagnotte-familles/](http://www.casio-education.fr/cagnotte-familles/)  
Pour toute question, vous pouvez nous envoyer un email à [education-france@casio.fr](mailto:education-france@casio.fr) , ou contacter l'enseignant en charge de la cagnotte.